

# Le Plan Simoun

Ange Gilbert Caramante

**Le Plan Simoun fut le nom de code de l'opération menée en juin 1962 à Alger et Oran et consistant à « incorporer » dans l'Armée française plusieurs milliers de jeunes, dont de nombreux sursitaires. Ce fut mon cas...**

J'ai été, comme beaucoup, « témoin-victime » de cette mesure de « déportation » peu connue, mais qui fait partie de notre mémoire.

Pour comprendre les raisons qui ont amené le pouvoir de l'époque à décider puis à appliquer ce plan, il est nécessaire de le replacer dans le fil des événements marquants et dans le climat de terreur qui régnait là-bas, durant le dernier printemps de l'Algérie française.

Oran, où j'habitais, avait été épargnée depuis 1954 par rapport au bled où la rébellion avait progressé par la barbarie. Après le grand espoir du 13 mai 1958, il fallut déchanter. Les années 1960 et 1961 furent celles des ambiguïtés et de la trahison. L'année 1962 verra le malheur et l'horreur frapper l'Algérie. Pour trop de Français, hélas, le 19 mars 1962 marque la fin de la guerre d'Algérie. Les médias se sont chargés de cette désinformation avec l'appui de certaines associations, alors que ce jour-là marque le début de l'agonie qui s'est poursuivie dans le sang jusqu'en juillet 1962.

Dès la signature des accords d'Évian qui n'engagent nullement le FLN, le général Ailleret ordonne le cessez-le-feu. Aussitôt, Oran est en grève générale. La ville, muette, est pavoisée aux couleurs tricolores. Dans toute l'Algérie montent la colère et le désarroi. Nous comprenons que la France nous abandonne et qu'il va falloir nous défendre.

Le visage de la ville va se transformer car le nombre des victimes du FLN ne fait que croître et les conditions dans lesquelles sont commis les actes de

terrorisme en amplifient l'horreur et la bestialité.

De deux attentats recensés en février 1961, on passe à 90 attentats en février 1962.

Déjà, de petits colons quittent l'intérieur et arrivent à Oran car ils sont désormais sans défense dans leurs fermes.

Le siège de Bal-el-Oued, où 15.000 hommes de l'armée française équipés de blindés, de mortiers et d'avions feront de nombreuses victimes innocentes sous prétexte de combattre des commandos OAS, précèdera le carnage de la rue d'Isly : cette même armée française tirera dans une foule pacifique, faisant plus de 80 morts et des dizaines de blessés très graves.

Ainsi donc notre destin était scellé.

Un référendum légitimait ce sort sans que les populations martyrisées concernées, européenne et musulmane, ne soient consultées... Belle leçon de démocratie...

À Oran, où j'étais élève-maître à l'école normale d'instituteurs, nous vivions des jours difficiles. Les concerts de casseroles, manifestation pouvant apparaître dérisoire, unissaient néanmoins dans une communion fervente une population désemparée et serrant les rangs pour se défendre.

Le général Katz emploie alors toutes ses forces contre les Européens. Nous pouvons voir en permanence un déploiement de force inimaginable. Les gardes mobiles ne cessent de perquisitionner, de contrôler.... Les appartements sont saccagés, les coups de crosse largement distribués et les arrestations massives.

Tous les jeunes doivent être très prudents car nous sommes des proies privilégiées.

Les combats dans Oran centre et dans les faubourgs sont quotidiens et de plus en plus meurtriers.

Les gardes mobiles n'hésitent pas à tirer

à la mitrailleuse sur des jeunes désarmés. Mon ami Claude C. tombera au plateau Saint-Michel, avec d'autres personnes dont certaines seront achevées sur place. Il avait 19 ans.

Pour le pouvoir, ces vies de Pieds-Noirs importent peu. L'heure est aux pour-parlers engagés par la France et les futurs maîtres du pays. C'est le moment de libérer les prisonniers FLN et de les remplacer dans les camps par les nombreux Européens arrêtés. Ainsi, les fellaghas libérés pourront constituer des effectifs de choix dans le dispositif de la force locale et du corps urbain avec l'aide efficace de l'armée française. On assiste aussi dans toute l'Algérie à l'élimination des personnalités musulmanes fidèles à la France et qui sont gênantes pour l'installation des futurs dirigeants.

C'est l'époque où, parti le matin, nul ne sait s'il rentrera le soir. Les enlèvements, les attentats, les arrestations ne se comptent même plus. Christian Fouchet annonce alors des « mesures de fermeté » décidées par Paris et devant permettre de combattre l'OAS.

Elles sont au nombre de six :

1. La lutte anti-OAS, menée par les gendarmes mobiles, recevra l'aide des auxiliaires temporaires (qui seront 2.000, encadrés par les gendarmes et qui prendront position dans les commissariats)
2. Expulsion de 50 Algérois
3. Révocation de fonctionnaires
4. Internement de personnalités oranaises
5. Dissolution de l'Association générale des Etudiants d'Algérie
6. Appel sous les drapeaux de jeunes Européens

C'est cette dernière mesure qui m'intéresse particulièrement.

Une ordonnance gouvernementale permet à Fouchet de faire incorporer dans l'armée française des milliers de jeunes gens de 19 ans et plus (dont les sursitaires) qui n'auraient pas effectué leur service militaire. C'est mon cas !

Cette mesure n'est pas encore connue sous son nom de code : *plan Simoun*.

Selon les autorités, elle doit toucher environ 6.000 jeunes et permettre ainsi de contenir les actions de l'OAS qui « trouve de l'aide et recrute ses tueurs dans la jeunesse d'Oran et d'Alger »...

En cette fin du mois de mai 1962, nous sommes plusieurs, étudiants et lycéens, à venir en aide aux nombreux oranais présents au port ou à l'aéroport de La Sénia. Il s'agit, en majorité, de femmes et d'enfants attendant d'hypothétiques moyens de transport que la France ne met pas en œuvre. Aucun dispositif à la mesure de l'exode qui s'annonce ne se met en place. Nous consacrons beaucoup de temps, sur les quais, à soulager nos compatriotes accablés de chagrin et de chaleur...

Le 6 juin, je passerai tout de même, comme mes camarades, mon examen. Me voilà instituteur. J'en suis très heureux. Ma famille en est fière. Mais je doute de pouvoir participer à l'œuvre exaltante que des générations d'enseignants ont mené en Algérie.

Pour l'instant, je dois réfléchir : dois-je, oui ou non, obéir à l'ordre de mobilisation qui me concerne ? Ma réponse est non. Il n'est pas question de quitter Oran.

Cette « incorporation » atypique est un fiasco dans les premiers jours. Le pourcentage de « recrutés » est loin des prévisions. Les autorités décident alors de multiplier les contrôles dans les rues et de fichier les jeunes concernés par cette mesure.

C'est dans un bar de Choupot que je serai ainsi « contrôlé » par des gardes mobiles. Le sous-officier vérifiant mes papiers relève mes coordonnées et menace de « perquisitionner » à mon domicile si je ne me présente pas le lendemain à la caserne située près des Arènes d'Eckmühl, conformément, ajoute-t-il, aux dispositions parues dans la presse.

Je ne réalise pas ce qui m'arrive. Je vais être obligé de partir ! Je suis très inquiet de laisser ma mère et ma grand-mère toutes seules. Je leur recommande de se préparer à toute éventualité et de redoubler de prudence. Je ne dînerai pas

ce soir-là. Je ne dormirai pas non plus.

Le lendemain, 12 juin, après avoir parcouru à pied Maraval et Eckmühl par un temps magnifique, je me présente, avec plusieurs dizaines de jeunes, devant le portail grand ouvert de la caserne.

Très vite, nous sommes rassemblés et surveillés par des hommes armés. Peu d'entre nous goûterons le repas servi à midi. Nous avons le sentiment d'être traités comme des ennemis dans notre propre pays par l'armée française qui faisait, il y a encore quelques mois et depuis des décennies, notre admiration. L'atmosphère est pesante. Des murmures se propagent mais nous savons de quoi sont capables les gardes mobiles face à un groupe désarmé. Ils l'ont déjà montré.

Des camions nous transportent à La Sénia. J'ouvre grand les yeux à travers la bâche qui nous dissimule pour profiter de la vision des lieux qui me sont si chers. J'ai la gorge trop serrée pour chanter « Les Africains » qui retentit de camion en camion.

Arrivés à La Sénia, sous la chaleur, les gardes mobiles ne relâchent pas leur surveillance.

C'est un avion de la SuissAir qui transportera ces passagers sans bagages que nous sommes. Nous ignorons où nous partons d'ailleurs, mais nous savons en revanche que nous quittons peut-être définitivement notre Algérie.

Je découvre pour la première fois ma ville d'en haut. J'ai du mal, comme tous mes camarades, à contenir mon émotion. Nous sommes tous debout à regarder par les hublots notre terre s'éloigner.

Les gardes mobiles ne nous renseignent pas sur notre destination. Les propos deviennent violents lorsque l'hôtesse, affolée, nous donne l'information. Nous atterrirons bientôt à Istres.

Istres, où nous comprenons que nous sommes « attendus ». Je ne peux m'empêcher de penser que l'accueil de la métropole pour les Pieds-Noirs avait été différent lorsque nos grands-pères avaient foulé le sol français durant la guerre de 14-18. Je ne peux m'empêcher de songer au triomphal accueil de nos pères libérateurs du territoire national, avec l'armée d'Afrique et la 2<sup>e</sup> DB. Nombreux sont les Pieds-Noirs ayant

contribué à la Libération, comme mon beau-père entré dans Paris avec les premiers éléments de la 2<sup>e</sup> DB, fier d'accomplir son devoir. Je pense aux photos de son char, assailli de Parisiens en liesse.

En revanche, nous, les enfants, n'avons pas droit au même enthousiasme ! Très vite, nous sommes rassemblés et un officier nous distribue, pour sauvegarder les apparences, notre feuille d'affectation, comme si nous étions de jeunes Marseillais, Toulonnais ou Niçois venant effectuer leur service militaire !

Pour moi, ce sera Lure, près de Belfort que nous rejoindrons en train. Mes gardes sont toujours avec nous. Nous sommes toujours vêtus en civil. Aussi, certains d'entre nous profiteront des arrêts en gare pour s'enfuir. Les gardes mobiles ne peuvent empêcher ces fuites (qu'ils qualifient de désertion) sans tirer sur les fuyards. Ils ne le feront pas. Nous ne sommes plus à Oran.

Ces arrêts en gare nous donnent l'occasion de découvrir des comités d'aide aux rapatriés. Mais, à l'époque, même si les bénévoles qui les composent ont droit à notre gratitude pour leur dévouement, les moyens dont ils disposent n'ont aucune commune mesure avec les moyens dont disposeront plus tard les associations humanitaires venant en aide aux populations en détresse.

Il est vrai aussi qu'il s'agissait d'accueillir des « Français d'Algérie », qualifiés par une campagne savamment menée de « colons exploités ayant fait suer le burnous » et, comble de tout, « faisant payer le verre d'eau » aux jeunes soldats ayant servi en Algérie.

Surprise à la gare de Lyon où nous apercevons sur le quai un groupe de bidasses musulmans. Nous comprenons vite qu'il s'agit d'appelés du contingent qui rejoignent les éléments de la force locale en Algérie avec l'aide et la bénédiction des autorités françaises.

Ainsi donc, cette force locale se nourrit de ce flux alors que notre ville est vidée de sa jeunesse, élément de résistance à l'abandon. Notre sentiment est un mélange de dégoût et d'inquiétude car beaucoup des nôtres sont encore là-bas. En gare de Belfort, nous sommes une

trentaine à rejoindre Lure par GMC. Les autres poursuivent vers l'est et l'Allemagne. Les hommes qui nous conduisent maintenant ne portent plus d'armes.

Nous sommes accueillis de façon très banale au 54<sup>e</sup> RA de Lure. Quelques propos tenus par un gradé présentent notre « voyage » comme une simple incorporation alors que nous vivons une véritable déportation et que nos cœurs, nos esprits, sont auprès de nos familles et amis à Oran.

Le soir même, une courte mais violente bagarre éclate au foyer à propos de la photo de De Gaulle accrochée au mur...

Le lendemain, nous aurons nos vêtements militaires. Notre attitude de la veille au foyer, mais aussi notre comportement des jours et des semaines qui suivront, nous vaudront des consignes, des corvées, de la cellule.

Notre indignation et notre contestation n'auront aucun écho, pas d'écoute...

Nous serons parfaitement ignorés.

Un matin de juillet, nous entendrons depuis la chambre où nous étions consignés, après les couleurs, le capitaine informer les musulmans « sous les drapeaux » qu'il leur était possible de rejoindre la force locale en Algérie.

Il y avait donc des musulmans dans cette caserne ! Nous ne les avons pas vus jusqu'à ce jour. Il faut dire que, depuis notre arrivée, nous n'avions pas vu grand chose.

Un transistor nous donnait des informations que nous écoutions avec attention et méfiance. Notre pays avait « accédé à l'indépendance ».

Le 14 août 1962, le personnel au grand complet fut réuni tôt le matin dans l'enceinte majestueuse du 54<sup>e</sup> RA. Notre chef de corps nous annonça alors, sans rire, que nous pouvions, si nous le désirions, « rentrer dans nos foyers »...

Quels foyers ? La plupart d'entre nous n'avaient aucune nouvelle de leur famille. Nous pouvions aussi, selon le chef de corps, effectuer notre service militaire.

La quasi-totalité de notre groupe choisit de rester. Un échange de courrier assez compliqué m'avait rassuré sur le sort de ma mère et de ma grand-mère qui

avaient reçu la visite du FLN le 5 juillet dans notre maison à Maraval. Les fellaghas étaient à la recherche de mes deux frères et de moi-même. Ils ne firent que de l'intimidation car ces deux femmes étaient seules. Elles étaient en août à Béziers, hébergées chez des parents avec mes frères, sœurs, tantes, oncles, cousins et cousines. Ils vivaient serrés dans un petit logement insalubre du vieux Béziers, avec de grosses difficultés matérielles, mais sains et saufs. Je ne voulais pas, en les rejoignant, ajouter ma présence à leurs soucis ; et, d'ailleurs, qu'aurais-je fait à Béziers ?

Notre sursis avait été annulé, l'Algérie était perdue, nos familles étaient dans la détresse... Autant effectuer notre service militaire. Aucun d'entre nous ne se voyait en septembre inscrit en faculté ou occuper un poste d'instituteur en France. Il ne me restait plus qu'à attendre ma première permission pour retisser un peu cette déchirure et retrouver les miens.

Ce n'est qu'à la fin de l'été que j'apprendrai, comme mes camarades, qu'Oran, d'où on nous avait arrachés, avait été le théâtre d'une chasse aux Français au début juillet. Les récits que nous évoquions sans trop y croire d'abord, tant ils étaient horribles, occupaient la plupart de nos conversations.

Le FLN, libre d'agir, avait frappé notre ville en plein exode et en plein désarroi. Des Européens des faubourgs avaient été regroupés dans des lieux publics comme les écoles, sous la protection de l'armée française. Mais une fois de plus, les dispositions prises par les autorités étaient insuffisantes, voire inexistantes, pour assurer la sécurité de négligeables Pieds-Noirs. Les tueurs pratiquèrent alors en toute impunité des centaines d'enlèvements et se livrèrent à des actes de barbarie que nous avions de la peine à croire... On parlait de centaines, de milliers de morts et de disparus.

Les Harkis, disait-on, avaient payé très cher leur fidélité à la France qui refusait leur rapatriement, les condamnant ainsi à tomber entre les mains de leurs bourreaux et à mourir par milliers après d'abominables tortures morales et physiques. À l'époque, dans notre caserne, nous pensions que ces faits avaient été exagérés

par la douleur des témoins. Nous apprîmes plus tard que la vérité dépassait en horreur tout ce que l'on pouvait imaginer. Oran avait connu durant notre « séjour » à Lure une agonie indigne de la civilisation, dans le silence des médias qui se poursuit toujours.

Le Plan Simoun avait donc été appliqué et avait atteint son objectif : éloigner la jeunesse d'Oran et d'Alger pour mieux sacrifier notre terre natale ; ce ne fut qu'un modeste épisode de notre histoire, il n'eut pas d'influence sur le cours des événements bien que quelques familles en subirent de graves conséquences.

Il est encore aujourd'hui méconnu de beaucoup.

Seul mon livret militaire indique : « Sursis annulé en application des dispositions de l'ordonnance gouvernementale n°62-574 du 17.05.62 et de l'arrêté du Haut Commissaire en Algérie du 19.05.62 ».

Je fus classé bon « Absent » pour le service armé car bien sûr aucun d'entre nous n'était passé devant un conseil de révision.

Cela ne nous empêcha pas d'effectuer notre service militaire, d'échapper sans doute aux massacres du 5 juillet, de retrouver une nouvelle vie en métropole et, enfin, de faire notre deuil de notre Algérie à nous.

Extrait de la conférence « Le Plan Simoun » - Cercle algérieniste de Valence-Drôme

Êtes-vous curieux de vos origines ?  
Connaissez-vous vos ancêtres ?  
Qui étaient-ils ?  
Qu'ont-ils fait là-bas ?

## GÉNÉALOGIE SERVICE

Association régie par la loi de 1901  
Membre de la Fédération Française de Généalogie

Votre contact :

**Jean-Jacques BRICCO**  
de Sidi-Bel-Abbès

Le Clos Provençal  
1900 rue Gaston Bachelard  
34070 MONTPELLIER  
Tél : 04 67 69 90 24  
genealogieservice.bricco@orange.fr